



Séance SCCV de la Région-Ouest
le 13 octobre 2018 à 10.00 au foyer de la Grande Salle de Grancy.

Présidence : Priska Dutoit Scheuner
Secrétaire : Jean-Jacques Mercier

Présidente de la SCCV : Lise Dutruy

La séance est ouverte à 10.00.

Effectif de la SCCV Région-Ouest :

L'ESPERANCE BIERE, L'ALOUETTE BURSINS, CHŒUR MIXTE LA SARRAZ, BUSSIGNY, LE LIEN DE DENGES et L'ALOUETTE DE BUSSIGNY, L'ESPERANCE BUSSIGNY, LA CHORALE DE COSSONAY, LE LEMAN COPPET, L'ECHO DE LA DOLE GINGINS-CHESEREX, L'ECHO DE LA RISAZ GRANCY, LA VIGNERONNE LONAY, CHANTEVIGNE MONT-S/ROLLE, LES MOUETTES MORGES, LA RECREATION MORGES, CHŒUR D'HOMMES L'ABBAYE DE VULLIERENS.

Excusé :

L'ECHO DE LA DOLE GINGINS-CHESEREX

Absents : AUCUN

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1 Accueil – Appel – Salutations
- 2 Approbation du PV du 7 octobre 2017
- 3 FestiMusiques à Moudon : les 9 et 10 juin 2019
- 4 Suisa-Partitions SCCV
- 5 Avantages SCCV
- 6 Prochaines Fête Cantonale en 2021
- 7 Dootix
- 8 Divers et propositions individuelles

1. Accueil-Appel-Salutations

Priska Dutoit salue les participants à cette séance, souhaite la bienvenue à tous et en particulier au chœur d'hommes L'Echo de la Risaz de Grancy qui nous accueille. Elle salue et remercie, pour sa présence, Lise Dutruy Présidente SCCV ainsi que le Syndic de Grancy Olivier Devantay qui nous présente sa commune.

Il souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'une heureuse assemblée. Selon ses propos, tout le monde aime le chant à Grancy ! Il affirme que Grancy c'est plus qu'un SI (la note de musique) car trois petites collines vertes et boisées se trouvent sur le territoire communal. Le ruisseau qui porte le nom de Lamponnex va se jeter dans le Veyron et n'a pas la même couleur que sur l'écusson présenté et ceci au vu de la persistante sécheresse en cette année 2018 ! Le « G » gothique de Grancy s'apparente à une clé de sol ce qui lui fait dire, en conclusion, que son village aime la musique !

P. Dutoit remercie le Syndic pour son intervention.

L'ordre du jour que chaque société a reçu avec la convocation est accepté à l'unanimité.

L'appel fait constater la présence de toutes les sociétés à l'exception du Chœur d'hommes l'Echo de la Dôle de Gingins-Chésereux qui a pris la peine de s'excuser.

2. Approbation du PV du 7 octobre 2017

Le PV du 7 octobre 2017 est accepté à l'unanimité.

3 FestiMusiques à Moudon les 8 et 9 juin 2019

P. Dutoit souligne que c'est une belle fête de chant et de musique. R. Barbey a trouvé très bien l'accueil et les plages de chant. J.-F. Pichard estime que, quand il y a beaucoup de monde sur une place, il devient difficile de chanter. C. Gendroz trouve dommage que la manifestation ait lieu le week-end de Pentecôte !

P. Dutoit rappelle que les bénévoles peuvent s'inscrire auprès de Mary Chabloz notre responsable au sein du CC de la SCCV. La prochaine édition aura lieu aux dates indiquées.

4. SUISA-Partitions SCCV

J.-J. Mercier rappelle la nécessité de déclarer les œuvres interprétées. La cotisation de CHF 4.50 par chanteur due à la Suisa est un forfait qui couvre les œuvres interprétées. Il faut indiquer les chants bissés (compris dans la cotisation) car les redevances sont en faveur des compositeurs et paroliers. Les œuvres interprétées peuvent être inscrites à mesure sur le site. Le dernier délai pour les inscriptions est au 30 novembre.

E. Clot (présidente de la Commission de Musique au sein de la SCCV) avait annoncé à la dernière AD au Sentier en mars 2018 que les chœurs d'hommes et de dames bénéficieraient d'une partition offerte par la SCCV durant l'année 2018. L'an prochain ce sera pour les chœurs mixtes.

5. Avantages SCCV

Les chorales membres de la SCCV bénéficieront d'une faveur par rapport au prix de la carte de fête lors de la FCCV 2021. Si une société non-SCCV vient pour la première fois, elle paiera le prix SCCV.

Lors de la FCCV 2021 une partition sera offerte à toutes les sociétés SCCV comme chœur d'ensemble.

La cotisation Suisa est comprise dans celle de la SCCV et couvre toutes les œuvres interprétées par les chorales.

L'appartenance à la SCCV est un élément fédérateur, et donne de la visibilité aux chorales et à leur chef.

Un tarif préférentiel est prévu pour les ateliers.

Les sociétés SCCV reçoivent le journal A l'Unisson. Il faut profiter de ce dernier pour envoyer des articles, photos et autres annonces pour l'étoffer ; Caroline Coquelin est d'accord de s'occuper de sa mise en page uniquement.

Les sociétés non-SCCV paient un abonnement de CHF 20.- dès 2018 pour continuer à recevoir le journal.

La commission de musique est à disposition des chorales pour des conseils.

6. Prochaine fête cantonale à Gland en 2021.

La parole est cédée à Claude Narbel de l'Alouette de Bursins. Cette fête aura lieu les 1^{er} et 2 mai et 8 et 9 mai 2021. Le président du comité d'organisation est M. Gérald Creteigny, Syndic de Gland. Les sociétés organisatrices sont : L'Alouette de Bursins, Chantevigne de Mont-sur-Rolle, le Chœur du Léman de Coppet, la Récréation de Morges, le Chœur mixte de Gland Le Chêne (non-SCCV). Des commissions travaillent entre autres sur le logo de la fête, les statuts, le protocole d'accord avec la SCCV.

Christiane Parmelin, présidente de l'Alouette de Bursins, cherche des chefs de département à trouver d'ici fin 2018. Elle cherche une secrétaire générale et des aides du côté de l'Ouest.

Une séance est prévue bientôt entre Echallens 2017 et Gland 2021.

Une œuvre a été commandée à Jean-François Michel et Patrick Charles en hommage à M. Dupertuis ancien président SCCV (don de CHF 25'000.- qui ne suffira hélas pas...).

Les compositions des 50 minutes vont être commandées prochainement à des musiciens et auteurs de texte. Des accords oraux ont déjà été donnés.

Lise encourage les choristes à participer à l'atelier FCCV en automne 2020.

7. Dootix

L. Dutruy et J.-J. Mercier présentent ce sujet. Suite à un contact via les 7 Grands, les Jeunesses Campagnardes se sont lancées les 1ères dans ce programme en investissant immédiatement une somme importante : la FVJC en avait besoin pour gérer les membres et surtout les girons avec tous les sports pratiqués lors de ces joutes.

Après de longues réflexions, le comité SCCV a décidé d'adhérer également malgré un effort financier important mais nécessaire au vu du nombre d'heures passé ces dernières années à contrôler tous les fichiers ; le fichier des membres exigeait d'être remanié.

La Fête fédérale des musiques à Montreux a utilisé ce logiciel, de même que la Fête du Blé et du Pain à Echallens, plus récemment : de l'avis des utilisateurs, il a beaucoup simplifié la gestion des bénévoles.

Qu'est-ce que Dootix ?

- Il s'agit d'un logiciel pour une gestion simple et efficace et sur mesure des besoins de la SCCV, de ses membres et de la comptabilité.
- Ce système informatique facilite la gestion de tous les membres de la SCCV, en incluant la facturation de leurs cotisations

- Dans le cadre du développement et du maintien en ligne du Système, la Société a recours à plusieurs partenaires (hébergeur, fournisseur de SMS, *MailChimp*, fournisseur Internet, ...)
- Une sauvegarde automatique du contenu complet de la Plate-forme (fichiers et bases de données) a lieu toutes les 12 heures sur un système distant
- Pour l'instant, la SCCV via Christophe Grunder en collaboration avec la présidente et la secrétaire s'emploient à trier les documents afin de les transmettre à Dootix (fichier des membres – fichiers des sociétés - ...)
- Investissement financier : **CHF 5000.- à la signature du contrat - CHF 5770.- fin septembre - Le solde CHF 10 770.- à fin janvier 2019**
- Rappel : Votre comité n'a pas pris cette décision facilement : de nombreuses réflexions ont été nécessaires. Le comité ayant la possibilité de dépenser Fr. 10 000.- sans passer par l'AD, nous avons utilisé cette compétence en 2018 et en 2019.

Les sociétés SCCV auront leur code pour accéder à leurs propres données. Celles que la SCCV a dû fournir ont exigé un travail fastidieux.

R. Barbey demande si les sociétés auront la possibilité d'utiliser Dootix pour leurs besoins internes de gestion. Le Chœur du Léman s'intéresse aussi à cette question. Une réponse sera donnée ultérieurement.

Ch. Parmelin insiste en disant que l'on soit à jour avec ce nouveau système et attentifs aux changements.

8. Propositions individuelles et divers

La prochaine AD aura lieu à Renens le 24 mars 2019.

P. Dutoit informe qu'elle quittera le CC SCCV en 2019. Elle dit que l'idéal serait, sans faire obstruction aux candidats d'autres sociétés, que le futur membre du CC fasse partie d'une des sociétés organisatrices de la FCCV 2021. Ceci permettrait de faire la liaison plus facilement entre notre CC et les organisateurs de la FCCV 2021.

L. Dutruy membre de la CM dès 2001, présidente de cette dernière depuis 2006 et présidente du comité central dès 2014 quittera la présidence après la FCCV21, au plus tard à l'AD 2022. Jean-Luc Bezençon a également annoncé son départ après 2021 et Edwige Clot aussi.

Impôts : L. Dutruy nous informe du statu quo pour ce dossier qui est un casse-tête chinois. Le sujet reviendra sur le tapis avec les 7 Grands. On essaie d'avancer et de faire valoir la notion de bénévolat. Mais ce n'est pas facile. Dès que nous aurons des nouvelles, nous en ferons part.

Martin Trokay regrette le journal Chorus. L. Dutruy transmettra ce point à la prochaine assemblée de l'USC à Lugano au début de novembre.

Il y a également des regrets pour la version électronique de A l'Unisson. Lise rappelle que l'AVDC l'avait souhaitée pour diminuer les frais du journal « papier ».

Selon J.-F. Pichard, tous ses chanteurs, par exemple, n'ont pas internet !

Ch. Parmelin tient à remercier Agnès Bléron notre secrétaire SCCV pour tout son travail et notamment ce qui concerne les dates des soirées.

Les représentants des sociétés communiquent leurs dates de concerts et autres manifestations.

Bursins, Fantaisie chorale les 27 et 28.10.2018.

Bière, chansons de Gilles les 3 et 4.11.2018.

Le Chœur du Léman de Coppet donnera son spectacle « la Belle Hélène... n'était pas une poire » les 8-9-10 et 11 novembre 2018. Il fêtera ses 160 ans en 2020.

Morges, les Mouettes, 10 novembre : « Un jardin extraordinaire » à Beausobre.

Chantevigne sera en concert de Noël le 24.11. au temple d'Aubonne et le 25.11.18 à Goumoëns-la-Ville.

Le chœur mixte de La Sarraz prévoit un concert, « de Purcell à Lauridsen » au Temple le 24.11. et un autre au Temple de Grandson le 2 décembre 2018.

La Récréation de Morges fêtera ses 90 ans en 2019. Les chorales de Bursins et de Grancy collaboreront pour cet événement. Un repas spectacle aura lieu le samedi 8 décembre 2018 dès 18h30 au restaurant du Casino de Morges. Voir www.recremorges.org

Cossonay aura sa soirée le 5 mai 2019.

L'Alouette de Bussigny aura 100 ans le 25 mai 2019.

P. Dutoit réitère ses remerciements aux représentants des sociétés qui ont fait le déplacement à Grancy. Elle remercie la Commune de Grancy pour l'apéritif gracieusement offert !

La prochaine séance de la Région-Ouest aura lieu le samedi matin 12 octobre 2019 à 10 heures à Coppet.

La séance est levée à 11h10.

La présidente de séance :
Priska Dutoit

Le secrétaire de séance :
Jean-Jacques Mercier